

COMMENT VOUS CONNECTEZ-VOUS POUR LA PREMIERE FOIS SUR REGSOL.BE AVEC UNE AUTHENTIFICATION RENFORCEE AVEC VOTRE E-ID, ITSME OU VOTRE CARTE D'AVOCAT ?

Pour vous connecter avec une authentification renforcée, vous devez d'abord saisir votre numéro de registre national ou le numéro de votre carte d'avocat dans votre compte. Vous ne devez le faire qu'une seule fois. Procédez comme suit :

- Surfez sur regsol.be et connectez-vous avec votre adresse e-mail et votre mot de passe.
 - Cliquez en haut à droite sur votre adresse e-mail.
 - Allez à « Gestion de l'utilisateur ».
 - À la rubrique « Données personnelles », cliquez sur le bouton bleu « Modifier ».
 - Cliquez sur « Saisir le numéro de registre national » ou sur « Saisir le numéro de carte d'avocat ».
- a) *Pour saisir une seule fois votre **numéro de registre national** dans le cadre d'une authentification renforcée, vous êtes redirigé vers CSAM où vous devez introduire votre code PIN.*
- b) *Pour saisir une seule fois le numéro de votre **carte d'avocat** dans le cadre d'une authentification renforcée, vous êtes redirigé vers Zetes où vous devez introduire votre code PIN.*
- Une fois que votre numéro de registre national ou de carte d'avocat a été saisi, une coche verte s'affiche à côté du numéro.
 - Pour compléter l'authentification renforcée, vous devez **vous déconnecter puis vous reconnecter**. Attention : cette fois-ci, vous le faites avec votre e-ID, Itsme ou votre carte d'avocat.

COMMENT VOUS CONNECTEZ-VOUS AVEC UNE AUTHENTIFICATION FORTE SUR REGSOL.BE ?

Vous vous connectez avec une authentification forte en utilisant votre e-ID, Itsme ou votre carte d'avocat. À condition que vous ayez déjà saisi précédemment avec succès votre numéro de registre national ou votre numéro de carte d'avocat dans votre compte sur regsol.be.

Lors de la connexion sur regsol.be, vous sélectionnez ensuite un des boutons suivants.

Connexion

Choisissez l'une des options suivantes pour une authentification forte :

  

Vous pouvez également vous connecter avec votre adresse e-mail/mot de passe et accéder à un nombre plus limité de fonctionnalités (authentification faible) :

E-mail

Mot de passe

[Mot de passe oublié](#)



Pour commencer une session avec une authentification renforcée, vous devez **vous déconnecter puis vous reconnecter**. Attention : cette fois-ci, vous le faites avec votre e-ID, Itsme ou votre carte d'avocat.